



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Aulnay-la-Rivière, dument convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle communale, sous la présidence de Madame LÉVY Véronique, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs LÉVY Véronique, BRETONNET Dominique, RACASSIN Gladys, BARBERON Benoit, BECHU Thierry, HERBLOT Isabelle, MURAT Pierre, SERGENT Isabelle, MANIGOLD Jacques, DELABROUILLE Virginie.

Était absent excusé : Messieurs GUERTON Patrice, RIDOUX Estelle, VOITURIN Thierry.

Était absent : Madame CLOUSEAU Adeline, Monsieur GONCALVES José.

Pouvoir: Messieurs GUERTON Patrice à Monsieur BRETONNET Dominique, VOITURIN Thierry à Madame LÉVY Véronique, RIDOUX Estelle à Madame RACASSIN Gladys.

Date de convocation : 18 avril 2025

Mme LÉVY Véronique, Maire, souhaite la bienvenue aux conseillers, et les remercie d'être présents.

Monsieur MANIGOLD Jacques a été élu secrétaire de séance.

2025.04.35 – CHOIX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX À ISOLER et DEVIS

Madame le Maire présente le rapport de l'entreprise Building Systems Energies (B.S.E) sise 10 rue Henry Dunant – 45141 Saint-Jean-De-La-Ruelle sur le « Dispositif Plan Isolation & Energetis Collectivité » dans le cadre des contrats de territoire.

Le Plan Isolation régional des bâtiments publics et associatifs s'adresse à toutes les collectivités concernées par la rénovation thermique (isolation et ventilation). Les dépenses publiques éligibles et les modalités d'instruction sont inscrites dans chaque contrat.

L'aide régionale sur cette mesure correspond à 50% des dépenses éligibles.

L'accès au Plan Isolation est conditionné à la réalisation des études thermiques selon un cahier des charges régional spécifique, dénommé précédemment PCI et aujourd'hui nommé ENERGETIS Collectivités Bâtiment.

Une étude a donc été réalisée par B.S.E sur les bâtiments communaux suivants :

- La salle multigénérationnelle
- La Mairie

Cette étude englobe

- La description des bâtiments
- La description des systèmes (chauffage, éclairage)
- La consommations d'énergies (consommation théorique, étiquettes Energie & Climat)
- Bilan de puissance d'Energie du bâtiment (Bilan de puissance, amélioration de l'enveloppe)
- Orientations avant préconisations (amélioration de l'enveloppe, amélioration des équipements de chauffage, amélioration des autres équipements)
- La présentations des préconisations sur le bâti (TTI, Isolation PH sur combles perdus, remplacement des menuiseries)
- La présentations des préconisations sur les équipements (CMC SF, VMC DF, éclairage, Biomasse, Géothermie, Aérothermie)
- Synthèse des préconisations
- Scénario de travaux
- Synthèse des résultats
- Evolution des dépenses annuelles
- Coût total sur 20 ans
- Conclusion
- Les recommandations

Le Conseil Municipal doit statuer sur le choix du bâtiment concernant l'intervention

- Salle multigénérationnelle
- Mairie

Le devis du bureau d'étude pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
s'élève à

- Total HT : 9 965,00€

- Total TVA : 1 993,00€
- Total TTC : 11 958,00€

Après avoir écouté et délibéré, le Conseil Municipal

- **Décide** de réaliser les travaux sur la Mairie et la salle multigénérationnelle
- **Charge** Madame le Maire de toutes les formalités utiles.

Délibération votée à l'unanimité.

2025.04.36 – PLACIER – Choix du bâtiment et du devis

Madame le Maire présente les devis de l'entreprise PLACIER sise 14 Zone Industrielle – 45270 Bellegarde concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux suivants :

- La salle multigénérationnelle
- La Mairie

Le devis pour la salle multigénérationnelle s'élève à

- Total HT : 13 318,97€
- Total TVA : 2 663,79€
- Total TTC : 15 982,76€

Le devis pour la mairie s'élève à

- Total HT : 13 318,97€
- Total TVA : 2 663,79€
- Total TTC : 15 982,76€

Une subvention de 50% est

Le Conseil Municipal doit statuer sur le choix du bâtiment pour poser les panneaux photovoltaïques et le devis concerné

- Salle multigénérationnelle
- Mairie

Après avoir écouté et délibéré, le Conseil Municipal

- **Décide** d'intervenir sur les deux bâtiments

Délibération votée à l'unanimité.

2025.04.37 – SIERP – Demande de subvention

Vu le vote du Budget en date du 7 avril 2025,

Considérant le positionnement de la Commune pour la pause de photovoltaïques sur la salle des Aulnes et l'ancienne classe,

Considérant la proposition de l'entreprise PLACIER pour la pause de photovoltaïques pour un montant total de 13 318 € HT soit 15 982,76 € TTC par bâtiment,

Considérant l'accord de principe pour une participation financière du SIERP,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte le principe du projet tel que présenté pour un montant total de 13 318,97 €HT soit 15 982,76 € TTC,
- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention à hauteur maximale au titre de l'aide versée par le SIERP,
- charge Madame le Maire de constituer et déposer le dossier de demande de subvention correspondant.

Délibération votée à l'unanimité.

2025.04.38 – VEOLIA – Création et changement des Poteaux Incendie

Vu le vote du Budget en date du 7 avril 2025,

Considérant le positionnement du changement des Poteaux Incendie

- 6 route de Puiseaux (création) pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC
- 26 route de Puiseaux (création) pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC
- 5 rue d'Auneau / angle rue de la Vallée (remplacement) pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC
- 16 rue de Francorville (création) pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC
- 11 route de Rocheplatte (création) pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC
- 15 rue de la Vallée devant de l'abri bus pour 3 620,00€HT soit 4 344,00€ TTC

Considérant la proposition de l'entreprise VEOLIA pour le changement des Poteaux Incendie pour un montant total de **21 720,00€ HT soit 26 064€ TTC**,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **accepte** le principe du projet tel que présenté pour un montant total de **21 720,00€HT soit 26 064,00 € TTC**,
- **charge** Madame le Maire de toutes les formalités utiles.

Délibération votée à l'unanimité.

Questions diverses

- 13 juillet : Présentation et choix des menus proposés par Un Truc à Part
Décision sur l'organisation de l'apéro offert par la commune
Pourrions-nous représenter la rétrospective sur le son et lumière de 1973 de Monsieur BOUSSARD Gérard ?

Paroles aux conseillers municipaux

Monsieur Benoit BARBERON, adjoint au maire, prend la parole et informe le conseil municipal

- Nouvelles serrures au château d'eau
- Faire le tour des châteaux d'eau avec SAFEGE – VEOLIA – CCPG
- Retirer les grilles

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt et une heures quinze minutes.